

SOMMAIRE

Une : Droits et libertés – Orga et Vie syndicale / Compte-rendu du CEF du 26 octobre 2021 **p.2 /**
Orga/Vie syndicale **p.3 /** Tract : « Le travail doit payer ! » **p.4 /**

l'agenda



**Du 24 au 26
novembre 2021**
**Colloque Chimie/
Pétrole**
9 décembre 2021
JE COFICT



Réunions paritaires à venir

**04/11 Industrie Pharma :
CPPNI**
**04/11 Répartition Pharma :
CPNE-FP**
**08/11 Répartition Pharma :
SPP**
15/11 Pétrole : OPC02i
16/11 Plasturgie : CPPNI
17/11 LBM : CPPNI
17/11 Pétrole : CPPNI
17/11 Plasturgie : CPNE-FP
18/11 Négoce : CPPNI
23/11 Chimie : CPPNI

Droits et libertés

ALERTE SUR LE RISQUE À L'AMIANTE

La direction générale du travail a connaissance depuis deux ans du fait que les masques à ventilation assistée, dits « Proflow », ne sont pas conformes. Leur débit de ventilation ne respecte pas le seuil exigé, ce qui fait que le porteur du masque va aspirer de l'air pollué sur les côtés. Il faut savoir que le masque « Proflow » est de loin le plus utilisé en France. Le ministère du travail a pris une grande décision, il en a interdit l'usage, mais seulement pour ses services de l'Inspection du travail.

Mais, les masques à ventilation assistée « Proflow » doivent être interdits dans nos entreprises. Les utilisateurs passés doivent être listés et informés. ■

Les chiffres

2%

de l'évasion fiscale permettraient
d'éradiquer la faim dans le
monde, soit 229,6 milliards
d'euros.

Orga et vie syndicale

LE SYNDICAT EST REPRÉSENTATIF S'IL RÉUNIT LES 7 CRITÈRES SUIVANTS :

- 1. Respect des valeurs républicaines** (respect de la liberté d'opinion politique, par exemple).
- 2. Indépendance** (financière, par exemple).
- 3. Transparence financière** (respect des obligations comptables par exemple).
- 4. Ancienneté de 2 ans** dans le champ professionnel et géographique couvrant le niveau de négociation (À compter de la date du dépôt des statuts).
- 5. Influence** (déterminée principalement par l'activité et l'expérience).
- 6. Effectif d'adhérents et des cotisations** (un nombre suffisant d'adhérents afin que leurs cotisations représentent la partie principale de leurs ressources pour garantir le critère d'indépendance).
- 7. Audience suffisante aux élections professionnelles** (le syndicat doit avoir obtenu au moins 10 % des suffrages au 1^{er} tour des élections des représentants du personnel dans l'entreprise). ■

9 730 milliards

d'euros c'est la somme de
l'évasion fiscale dans le monde.
Ce qui représente 131 fois le
budget de l'éducation en France.

Actualité fédérale

COMPTE-RENDU DU CEF DU 26 OCTOBRE 2021

Actualité revendicative

80

ans après les fusillades des otages de Châteaubriant, 60 ans après les massacres des Algériens sur ordre de Papon, le spectre du fascisme n'est pas loin avec la politique de Macron et la campagne présidentielle nauséabonde.

Le fascisme, c'est la dictature la plus brutale et réactionnaire du capital sur le monde du travail. Jean Poulmarc'h, Victor Renelle, René Perrouault et leurs camarades sont nos martyrs. Posons-nous la question si nos combats du quotidien sont dignes d'eux.

Après une mobilisation en demi-teinte le 5 octobre, le CEF a pour responsabilité d'impulser les luttes, avec une urgence sur les salaires. Les prix explosent (énergie, alimentation, etc.) et au regard des taux de profits dans les entreprises, l'argent existe pour satisfaire les besoins.

Le CEF décide de proposer 3 dates de mobilisations et de grèves sur les salaires,

LES VENDREDIS 19 NOVEMBRE, 3 DÉCEMBRE ET 17 DÉCEMBRE.

Le CEF appelle les Syndicats de la Fédération à tout mettre en œuvre pour la réussite de ces dates de grèves dans les entreprises.

Orga/ renforcement

Retard (de presque 2 ans) de versement de 1878 FNI pour l'année 2020. Retard de 10 821 FNI pour l'année 2021. Nous sommes en novembre, les FNI se payent en janvier,

c'est une dérive inacceptable. Certains Syndicats ont pris « l'habitude » de payer en fin d'année, les mauvaises habitudes, ça se corrige ! Les timbres 2022 seront envoyés aux bases à jour de leurs cotisations pendant la semaine 44. Les autres devront attendre.

Formation syndicale

Un grand nombre de formations est actuellement programmé, l'essentiel au plus près des syndicats. Il faut que les syndicats fassent remonter les besoins en formation aux référents départementaux et régionaux pour une organisation rapide. Les modules de formation fédéraux sont en cours de réactualisation par le collectif.

42^{ème} Congrès

Le CEF valide le rétroplanning du 42^{ème} Congrès fédéral, qui se tiendra du 21 au 24 mars 2021. Que les syndicats retiennent d'ores et déjà ces dates.

Colloque Chimie/Pétrole (24-26 novembre 2021)

Un travail monumental a été initié, tant par les groupes de travail que par les experts sollicités. Malgré ce travail d'auto-organisation des Syndicats de la Fédération pour développer ces bases de réflexion, seuls 51 Syndicats et 90 participants sont inscrits à ce colloque qui sera international.

LES SYNDICATS INITIALEMENT INSCRITS AU CONGRÈS DE LOUAN NE SONT PAS AUTOMATIQUEMENT INSCRITS AU COLLOQUE : MERCI DE VERIFIER VOTRE INSCRIPTION.

Intervention CFC

La CFC appelle à davantage de sérieux de la part des Syndicats pour répondre aux initiatives fédérales (inscriptions tardives, chambres annulées à la dernière minute, règles de solidarité, etc.).

International/ Cuba

Un appel public à dons, issu de 3 organisations de la CGT, circule pour financer une campagne de solidarité avec Cuba, qui aurait nécessité un échange préalable et un travail politique en amont de la prise de décision, mais n'a pas été fait. Le CEF décide qu'il continuera de développer sa propre solidarité avec nos camarades cubaines et cubains. ■



ORGA / VIE SYNDICALE



Les chiffres du mois de septembre concernant les cotisations syndicales sont tombés et ils sont loin d'être rassurants. En effet alors que nous sommes à quelques semaines du début d'année 2022, nous constatons un retard toujours trop conséquent du versement des cotisations par les Syndicats, pour l'année 2020.

À la date du 6 octobre, la situation est la suivante :

concernant les FNI 2020 nous avons toujours **un retard de 1 431 FNI, et ce sont 17 420 timbres de retard comparé à 2019**, qui était déjà en recul de 687 FNI. Cela représente 65 Syndicats d'entreprise qui n'ont rien payé 2020. Pourtant chacun de ces Syndicats a été interpellé par le biais de courrier ou de relance téléphonique, mais malheureusement très peu de retour, ce qui pose la question quant au fonctionnement interne de ces derniers.

Pour 2021, la situation est tout aussi inacceptable, alors que nous sommes pratiquement arrivés en fin d'année. **À ce jour, ce sont environ 420 Syndicats qui n'ont rien payé pour 2021. Ce qui représente un retard de 10 821 FNI et de 156 294 timbres.**

Pour faire simple, moins de 2 mois avant la fin de l'année, **à peine plus de 50 % des cotisations ont été versés pour 2021.** Peut-on accepter cette dérive ?

Rappelons que la cotisation syndicale versée régulièrement par le syndiqué, matérialise son appartenance à la CGT. Elle constitue un élément vital du financement de l'activité de toute la

CGT, du syndicat qui mène l'action dans l'entreprise, jusqu'à la confédération. Elle garantit l'indépendance de l'organisation à l'égard du patronat et des institutions.

Concernant la syndicalisation, là aussi il y a du travail : au regard des chiffres qui nous sont remontés pour l'année 2021, ce sont 486 nouveaux adhérents qui nous ont rejoints, alors que pour 2020 nous avions près de 623 nouveaux adhérents enregistrés.

Il y a urgence à travailler sur la question de la syndicalisation, en proposant systématiquement l'adhésion là où la CGT est présente mais aussi là où elle ne l'est pas. La bataille du renforcement de toute la CGT, c'est non seulement une décision de notre Fédération, mais aussi et surtout un besoin vital et urgent, d'être en capacité de peser sur les enjeux et de gagner sur les avancées sociales définies dans notre projet de société CGT.

Il y a urgence à faire du renforcement de notre CGT, une question politique de première importance. Nous devons nous fixer des objectifs chiffrés et mettre toutes nos forces dans la bataille pour gagner le renforcement de notre CGT.

La syndicalisation doit devenir le premier réflexe pour chaque militant CGT, qu'il soit élu ou non, car trop souvent la syndicalisation est remise au second plan de nos activités militantes. Cela exige de bannir une certaine

« professionnalisation » de notre activité syndicale et de bousculer nos habitudes.

Concernant le matériel syndical 2022 (FNI et timbres) il sera envoyé dans les Syndicats début novembre sur la base des chiffres CoGéTise.

Pour les syndicats n'ayant rien payé depuis 2020, il est proposé de tenir à disposition des Syndicats le matériel 2022 qui leur sera remis après qu'ils auront rattrapé leur retard pour 2020 et 2021. ■



LE TRAVAIL DOIT PAYER !

Les derniers chiffres INSEE font apparaître que : 14,6 % de la population vit aujourd'hui en dessous du seuil de pauvreté soit 9,2 millions de personnes qui vivent avec moins de 1 102 € par mois. Sur ces 9,2 millions de citoyens, 47 % ont une activité salariée soit près de 4,5 millions de travailleurs. Ce n'est pas nous qui le disons mais une administration de l'Etat. Comme le dit un slogan du gouvernement qui passe en boucle à la TV « On peut débattre de tout mais pas des chiffres ! ».

Le premier ministre l'a lui-même dit et précisé dans son allocution annonçant le chèque de 100 € que devraient percevoir 38 millions de personnes, dixit « **le gouvernement a décidé d'octroyer une aide de 100 € à toute les personnes gagnant moins de 2 000 € net par mois afin de les aider à faire face à « leurs besoins essentiels** ». La définition de la pauvreté précisant « personne ne pouvant répondre elle-même à ses besoins individuels », le gouvernement admet donc qu'en dessous de 2 000 € on est pauvre, ce qui implique que lorsque l'on est à moins de 1 102 € (seuil de pauvreté officiel) on est en fait dans la misère. Dans le vocabulaire, une nouvelle classe de la population est donc entérinée à celles existantes, les miséreux, les pauvres, la classe moyenne, la classe moyenne +, et n'oublions pas, les très riches, 1 % de la population qui possède autant que 50 % des citoyens du pays.

Ce qui est vrai pour la population l'est aussi pour nos branches professionnelles, ce sont des dizaines de milliers de salariés qui gagnent moins de 2 000 € net par mois, qui sont donc, selon la définition de Castex, des pauvres. En attestent les grilles conventionnelles de salaire de nos CCN, toutes ont au moins un premier niveau en dessous du SMIC et même pire. Pour les officines, il faut attendre le 12^{ème} niveau de la grille pour atteindre le SMIC, le 7^{ème} pour le Caoutchouc, le 7^{ème} pour les Labos de Biologie Médicale, le 6^{ème} pour les Industries et services nautiques, le 5^{ème} pour la Chimie... Ce qui implique, de plus, la non reconnaissance des qualifications, notamment pour les ICTAM

se trouvant « classifiés » dans le premier tiers ou la première moitié de certaines grilles, et se retrouvent avec un salaire conventionnel inférieur au SMIC.

Nous, la CGT, serions à côté de la plaque en revendiquant un SMIC à 2 000 € et une loi qui impose une revalorisation automatique des minimas de branches lorsqu'il y a augmentation du SMIC ?

Certain disent « cela mettra les entreprises en difficulté », ces mêmes entreprises qui ont perçu, entre 1992 et 2020, 763 milliards d'exonérations de cotisations, plus d'une année du budget de la Sécu, presque trois du budget de l'Etat. Chaque citoyen, miséreux, pauvre, classe moyenne, peut en mesurer l'efficacité. Les autres aussi mais pas de la même façon.

NOUS N'AVONS PLUS LE CHOIX, NOUS DEVONS AGIR, NE PAS FAIRE C'EST « LAISSER FAIRE », LES MILITANTS QUE NOUS SOMMES N'EN AVONS PAS LE DROIT.

C'est pourquoi la Fédération propose à l'ensemble de ses Syndicats un appel à la grève LES 19 NOVEMBRE, 3 ET 17 DÉCEMBRE pour de véritables augmentations de salaires et pas simplement une aumône en compensation de la perte de pouvoir d'achat.

AUGMENTATION DES SALAIRES ET DES PENSIONS DE RETRAITE. ■

Avant d'être fusillé à 17 ans pour avoir distribué un tract, Guy Môquet écrivait « *soyez dignes de nous* », nous nous devons de l'être...